

Question	REPONSES
Thématique générale	
Y a-t-il des sujets précis suggérés par l'IReSP/CNSA ou le choix du sujet est réalisé par le candidat ?	Les sujets doivent entrer dans les thématiques des appels à projets, définis dans le texte des appels. La CNSA a rappelé lors du webinaire que ses priorités de connaissances sont inscrites dans l'appel à <a href="#">projet Apolau</a> .
L'autonomie concerne-t-elle seulement les personnes âgées ?	Le champ du programme autonomie sont les politiques publiques de l'autonomie entendues comme les politiques destinées aux <b>personnes âgées avec une perte d'autonomie</b> (GIR 1 à 4 et éligibles à l'APA) et des personnes en situation de handicap (avec une notification de la MDPH).
Est-ce que le sujet de l'accompagnement de la fin de vie pour des personnes âgées dépendantes en Ehpad entre bien dans l'appel à projet ?	Oui
Doctorant	
Je réalise une thèse de sociologie de la santé sur l'autonomie dans le cadre de l'accouchement et je suis particulièrement intéressée par les financements de 4ème année de thèse.	Malheureusement ce n'est pas possible, la définition retenue de la perte d'autonomie ne comprend pas cette situation.
Le financement pour une thèse couvre-t-il les frais de logement, de nourriture et de transport ?	Le contrat doctoral est de 2300 euros brut/an (CDD de 3 ans). En plus de ce salaire, une enveloppe pour les frais annexes est prévue (frais de publication, frais de traduction, participation aux colloques etc) de 10 000 euros pour 3 ans (pour une année de 4è année de thèse l'enveloppe est de 3000€). Les frais annexes couvrent les frais en lien avec le projet de thèse (pas les frais de logement, de nourriture et de transport personnel).
Pour l'AAC doctorat, des ingénieries d'études disposant d'un M2R en SHS et travaillant actuellement dans un laboratoire de recherche peuvent-ils être candidats ?	Oui, il n'y a pas de limite d'âge. Nous rappelons que l'encadrement d'une thèse doit être réalisé par un directeur de thèse, habilité à diriger des recherches, et rattaché à une unité de recherche d'accueil doctorale.
Pour les doctorants, est-ce que les professionnels paramédicaux ayant un M2 sont éligibles ?	Oui tout à fait.

En cours de M2 en 2026-2027, puis-je postuler pour l'AAP doctorant 2026 ?	Oui. Le financement sera accordé sous réserve de validation du diplôme du M2.
Est-ce que les sujets privilégiés pour les appels à candidatures doctorat et 4e année sont ceux répondant aux axes du programme APOLAU ?	Oui, APOLAU et TND.
Est-il obligatoire d'avoir des publications ?	Ce n'est pas une obligation pour candidater aux AAP, mais les publications du porteur de projet font parties des éléments d'évaluation. Pendant la thèse, les critères de publication dépendent de chaque université et des disciplines mais il est fortement recommandé de publier les résultats pour valoriser la recherche dans l'intérêt de tous.
L'exclusion "projets innovants" concerne-t-elle également les candidatures doctorales ?	Les <a href="#">appels à projets innovation</a> sont opérés par la CNSA, il s'agit de l'innovation sociale, organisationnelle etc. Oui, l'exclusion concerne également les candidatures doctorales.
Quand se déroulent les auditions, la date limite de candidature et les résultats ?	La clôture des candidatures est le 9 mars 2026, les auditions auront lieu le 12 juin en visio, et les résultats annoncés début juillet 2026.

Appel à projets	
Pouvez-vous préciser le critère d'exclusion "projet innovant" ? Quelle frontière existe-t-il entre innovation et recherche ? Les recherches-actions sont-elles exclues ?	Les appels à projets ont pour objectif de soutenir des projets de recherche académique dans des disciplines de SHS et de santé publique. Les recherches-action ne sont pas exclues.
Est-il possible de financer des formations ou des outils (concourant à la construction du PPA par exemple), permettant une meilleure connaissance des publics PA/PH ?	Non, nous ne finançons pas de formations ou des outils, nous finançons une recherche qui va viser par exemple à évaluer des outils ou qui sont utilisé dans le cadre d'une communauté de recherche.
Quels frais de dépenses sont éligibles à l'AAP ?	Cette subvention comprend les dépenses du personnel à hauteur de 85% du montant total du projet, les dépenses de fonctionnement (mission, utilité à la recherche), puis les dépenses de prestation (20% du projet). Voir <a href="#">annexe financière</a> et le <a href="#">guide du candidat</a> .
Est-ce qu'une association peut répondre à l'AAP ?	Oui une association peut répondre à l'AAP. La subvention octroyée concernera uniquement 80% du montant total du montant du projet.

Pouvez-vous préciser le nombre de dossier par AAP que vous avez reçu l'an dernier (ou que vous recevez en moyenne) ? et le nombre de projets qui seront financés ?	En 2025, nous avions un taux de sélection de 17% pour APOLAU et pour TND un taux de sélection de 11%. Ces chiffres sont sur le rapport d'activité de l'IReSP disponible sur le <a href="#">site</a> .
Faut-il être obligatoirement doctorant pour déposer un projet ? Un professionnel de santé ou juriste au sein d'un établissement de santé sont-ils éligibles ?	Le porteur du projet doit résider en France, être titulaire d'un doctorat de recherche et avoir une activité de recherche. Un professionnel de santé ou juriste peuvent participer en tant que partenaire.
J'ai déposé un AAP à l'ANR mais souhaite augmenter mes chances de financement. Puis-je déposer un projet auprès de l'IReSP. Si les deux étaient acceptés, que se passe-t-il, doit-on choisir, est-ce que cela se cumule ?	Non, les financements ne se cumulent pas. Si vous obtenez un avis favorable pour les deux, il faudra se désister auprès d'un financeur. Pour précision, il est possible de demander des co-financements pour un projet, en définissant clairement les axes du projet financés par les différents financeurs (pas de double financement pour une même action).
Par quels moyens les ESSMS peuvent se mettre en contact avec des chercheurs pour candidater à ces AAP ?	Vous pouvez consulter l'annuaire de <a href="#">ILVV</a> pour le vieillissement et un annuaire est en cours de constitution à la <a href="#">FEDRHA</a> pour le handicap.

CMR	
Pour l'AAC CMR, financez-vous la constitution d'une CMR ou la pérennisation d'une CMR déjà constituée et en fonctionnement ?	L'AAP finance la constitution de nouvelles CMR.